

TV Mobile : Bruxelles privilégie le DVB-H mais ne l'impose pas

Nouvelle étape importante pour le déploiement de la TV Mobile hertzienne en Europe. La Commission européenne a inscrit ce lundi le DVB-H (Digital Video Broadcasting Handheld,) sur la liste des normes de l'UE.

Il s'agit pourtant d'une 'non-annonce'. En offrant cette sorte de soutien officiel, la Commission européenne ne fait que confirmer une tendance lourde. De nombreux pays de l'Union ont déjà opté pour cette technologie dérivée de la TNT. En Italie, où la TV mobile a déjà été lancée mais aussi en France, même si le DVB-H pourrait être allié au satellite.

Certains partisans du DVB-H sont même déçus. Ils pensaient que Bruxelles allait obliger les Etats membres à utiliser cette technologie. L'inscription sur la liste des normes permettra néanmoins aux Etats d'encourager uniquement cette norme.

« Pour que la télévision mobile décolle en Europe il faut d'abord des certitudes en matière de technologie », a déclaré Viviane Reding, la commissaire européenne chargée du dossier.

Cette nouvelle étape va surtout permettre l'accélération du déploiement de la TV mobile en Europe. Le risque était de voir certains pays opter pour une technologie différente de celle de son voisin. Une éventualité qui pourrait tuer le marché... *« Un standard ouvert et commun, au moins en Europe, est crucial », nous expliquait un directeur technique d'Eutelsat. « Il s'agit d'un critère déterminant pour assurer la continuité de service et la solidité du modèle économique de la TV sur mobile », renchérit Bertrand Mabile, directeur de la stratégie et de la réglementation pour SFR.*

Le choix d'un standard permettra également des économies d'échelle importante. Il s'agit de renouveler le succès de la norme GSM qui a établi l'Europe comme leader mondial dans la communication.

L'annonce européenne laisse néanmoins la porte ouverte aux concurrents du DVB-H comme le Mediaflo de Qualcomm. Pour le fondateur américain, le choix d'une technologie unique avant le décollage du marché est une erreur. En clair, c'est au marché de décider.

D'ailleurs, l'Association GSM, qui représente les opérateurs européens de téléphonie mobile souligne qu'*« un soutien officiel a de l'importance, mais il n'est pas clair que le DVB-H soit nécessairement la meilleure norme », a déclaré un de ses porte-parole.*

Cet effort de normalisation permettra-t-il au marché de rattraper son retard ? Excepté quelques lancements, la TV mobile ne risque pas d'être une réalité avant la seconde moitié de 2008, pour les Jeux Olympiques de Pékin. Si tout va bien.

Car au-delà du choix technologique, ce sont bien les problèmes de financements qui divisent les acteurs. Les chaînes de TV plaident sur un modèle économique basé sur le gratuit et financé par la publicité. Les opérateurs mobiles, dont les investissements réseaux ont été colossaux, exigent un modèle payant.

Même s'il semble clair que le marché s'oriente vers un modèle mixte, rien n'est décidé. Et en France, les canaux ne sont même pas encore distribués.

Selon une étude menée par OC&C Strategy Consultants, le marché de la télévision mobile en France pourrait atteindre (avec une formule payante de 5 à 7 euros par mois) 900 millions d'euros et 10 millions d'abonnés en 2016.

Selon une étude de NPA, la télévision mobile personnelle pourrait rassembler entre **5,7 et 8,5 millions d'utilisateurs à fin 2012** selon les scénarios retenus. La publicité générée par ce nouveau marché pourrait atteindre 81 millions d'euros en 2012 dans le cadre d'une offre gratuite.